

Déclaration préalable CDEN du 04 décembre 2025

Madame la vice-présidente du Conseil départemental,
Monsieur le Directeur Académique,

La FSU 92 tient ici à exprimer son soulagement et se réjouit de la libération de nos collègues Cécile Kohler et Jacques Paris après 1277 jours de prison en Iran. Nous souhaitons désormais leur retour rapide auprès de leurs proches.

Samedi 22 et mardi 25 novembre, la FSU 92 était présente aux rassemblements organisés par les associations féministes à l'occasion de la journée mondiale contre les violences faites aux femmes. Les violences faites aux femmes et aux filles, dramatiquement ignorées par les pouvoirs publics, s'enracinent. Chaque année, environ 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles dont 81 % de filles ; or seule 1 victime sur 4 en parle et moins d'1 plainte sur 10 aboutit à une condamnation. Face à ce constat accablant, la FSU mettra tout en œuvre pour que l'enseignement de l'EVARS soit effectif partout car il est un levier pour prévenir ces violences et libérer la parole, lutter contre le sexism et les discours virilstes afin de construire une culture de l'égalité et du consentement. Au regard des discussions actuellement en cours au Parlement, le budget de 2026 ne permettra pas de lutter efficacement contre les violences faites aux femmes. Avec un budget public aveugle au genre, ce sont les femmes qui subissent les conséquences les plus lourdes de l'affaiblissement des services publics. Dans un contexte où les féminicides ont bondi de 11 % en 2024, où 47 % des victimes avaient déjà signalé les violences subies, il y a urgence à renforcer les services publics sociaux, hospitaliers et de santé, de justice et de police. C'est pourquoi, la FSU poursuit son engagement dans le cadre de la Coalition pour une loi intégrale, avec de nombreuses organisations féministes la FSU continue également à porter la nécessité d'une loi-cadre contre les violences sexistes et sexuelles adossée à un budget de 2,6 milliards d'euros.

Dès la rentrée, la FSU 92 s'est engagée dans toutes les actions menées pour lutter contre les projets de budgets austéritaires le 10 puis le 18 septembre, le 2 octobre et le 2 décembre . Pour la FSU, les orientations prises depuis 8 ans, mettent aujourd'hui notre École Publique en difficulté, et ne permettent pas les investissements nécessaires au développement et au renforcement de ses missions. Alors que la baisse démographique dans le 1er degré est une chance pour repenser une école, accessible à toutes et tous, plus de 4 000 emplois sont aveuglément supprimés dans le projet de budget pour le ministère de l'Education Nationale. La FSU continue d'exiger un autre budget, construit sur plus de justice fiscale, renforçant les moyens de l'École et lui permettant de répondre aux enjeux sociaux, économiques et écologiques à venir.

En s'accordant sur des problématiques à résoudre et avant toute autre chose de lutter contre les inégalités, les membres de la convention citoyenne sur le temps de l'enfant rejoignent plusieurs constats de la FSU sur le sous-investissement dramatique en Éducation, les effectifs des classes qui pénalisent la réussite de tous les élèves, la précarité des AESH qui mine l'école inclusive, le besoin d'une revalorisation des métiers de l'enseignement pour mieux recruter, ou encore le bâti scolaire à repenser. La FSU est toujours prête à débattre de son projet pour l'École publique mais rappelle que toute réforme ne peut se faire sans, voire contre les personnels. Pour la FSU, dans le premier degré, plus que des nouveaux rythmes, l'urgence est de donner des moyens à l'École. Une

réorganisation des temps scolaires a déjà été tentée en 2013. Elle n'a convaincu aucun des acteurs de l'éducation. Dès 2017, il a d'ailleurs été possible de déroger à la semaine de 4 jours et demi, et la grande majorité des communes s'en est saisie. L'enseignement privé, quant à lui, avait alors bénéficié d'un statut dérogatoire inacceptable. Au regard de l'état actuel du fonctionnement des écoles, une modification des temps scolaires occasionnerait une nouvelle dégradation des conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves : ce n'est pas acceptable et la FSU s'y oppose. Pour la FSU-SNUipp, il faut investir massivement dans l'Éducation. L'urgence est de rompre avec les politiques éducatives actuelles pour améliorer les conditions d'apprentissages des élèves et les conditions de travail des personnels afin de pouvoir relever les enjeux d'une école plus égalitaire.

Puisque ce CDEN s'inscrit dans le bilan de la rentrée scolaire 2025, la FSU tient à exprimer ici son inquiétude au sujet de l'école primaire Panorama de Clamart, école de 619 élèves et dont les prévisions d'effectifs pour la RS 2026 demeurent à la hausse. Cette école, de la taille d'un collège, ne bénéficie daucun moyen supplémentaire pour aider au fonctionnement : décharge supplémentaire, enseignant surnuméraire, aide administrative, etc... Nous alertons sur le fait qu'une école de 619 élèves du cycle 1 au cycle 3 n'est pas une taille acceptable ni pour apprendre quand on est élève, ni pour y travailler quand on est enseignant-e ou AESH. La FSU demande à ce que les écoles demeurent "à taille humaine" et que les effectifs ne dépassent pas plus de 20 élèves par classe en EP, 24 en milieu ordinaire. En collège, la rentrée 2025 est marquée, dans le second degré, par le délitement de la funeste réforme du choc des savoirs. De la réforme organisant le tri social des élèves voulue par Gabriel Attal, il ne restait au bout d'un an plus que la mise en place de groupes de niveaux... et encore : l'enquête du SNES-FSU publiée la semaine dernière est sans appel : seuls 19 % des collèges appliquent encore strictement les groupes de niveau, tandis que le retour aux classes entières progresse fortement. La mobilisation de la profession et des parents met la réforme en échec. Le SNES-FSU a interpellé le ministre et nous relayons ici cet appel : il faut en finir une bonne fois pour toutes avec le « choc des savoirs » !

La rentrée est à nouveau marquée par des postes vacants dans de nombreux établissements et écoles, que ce soit en termes de personnels enseignants, AESH ou médico-social, avec une situation toujours aussi tendue trois mois après la rentrée chez les assistantes sociales. La vacance de ces nombreux postes, dûe à la crise d'attractivité de nos métiers dégrade concrètement et durablement le service public d'éducation, pénalise d'abord les élèves les plus fragiles, et impacte souvent les conditions de travail des autres personnels. Au sujet des moyens insuffisants: la FSU dénonce à nouveau le calcul de la structure sur la base de 30 élèves par classe en collège et 36 en lycée, particulièrement en Education prioritaire. Ainsi le manque de moyen se fait ressentir partout : manque d'HSE, manque d'IMP, pass culture doté de façon dérisoire... A titre d'exemple, au lycée Jacques Monod de Clamart, les personnels se sont mis en grève dès la rentrée pour dénoncer ce manque de moyens, tant en matière de DHG qu'en moyens de surveillance. De même, au lycée Maurice Genevoix de Montrouge, les personnels vous ont écrit pour dénoncer tous les moyens qu'il pouvait leur manquer. Enfin, la FSU continue de demander la fin de la mise en place de double niveau en segpa : cela n'est prévu par aucun texte réglementaire. Nous interrogeons d'ailleurs sur la situation de la segpa du collège Paul Eluard de Nanterre où les effectifs (51 élèves) semblent incompatibles avec le financement de 3 structures alors que l'effectif maximal d'une segpa est de

16 élèves par classe. Nous n'avons obtenu aucune réponse à cette question posée lors du CSA-SD la semaine dernière malgré notre relance par mail.

La rentrée est également marquée par la poursuite du déploiement du passage au "tout mobile" numérique dans les collèges du département. La FSU 92, aux côtés autres organisations syndicales, a eu l'occasion d'alerter le conseil départemental l'an dernier sur les craintes et les problèmes que posaient ce plan mené sans consultation des équipes. Dysfonctionnement à répétitions, incompatibilité entre les ordinateurs et les vidéo-projecteurs, câble insuffisamment long qui implique de tourner le dos à la classe de longues minutes, ordinateurs touchés par des virus car les personnels sont contraints de brancher les clés USB des élèves sur leurs ordinateurs portables... les collègues passent un temps considérable à ouvrir des tickets et les solutions tardent à arriver au grand désespoir des personnels. En cette période de conseil de classe, les enseignant.es dont l'ordinateur tombe en panne se retrouve empêcher de travailler dans l'attente d'un ordinateur de remplacement. Passer des heures à chercher à régler des problèmes informatiques est une charge de travail supplémentaire qui ne fait pas partie des missions des enseignant.es, mais ce travail leur est imposé. Jusqu'à quand ? Pourtant, les établissements pilotes ont alerté, tel le Collège Guy Môquet de Gennevilliers, mais aucun bilan n'a été fait, et leurs courriers, ignorés.

Depuis plusieurs années, différents organismes alertent les pouvoirs et l'opinion publique sur l'augmentation de la sédentarité chez les jeunes de notre pays. Le bilan physique des jeunes est alarmant : la baisse des capacités physiques de 25% en 50 ans confirment la nécessité de renforcer impérativement la pratique sportive. Ainsi, il apparaît nécessaire d'augmenter le temps de pratique des enfants et adolescents en s'appuyant sur la mise en place d'installations sportives intra-muros ou à proximité immédiate pour limiter les déplacements chronophages. Malheureusement les retours des établissements du 92 mettent en avant que de nombreux gymnases sont en mauvais états avec une maintenance globalement mal assurée : par exemple le collège guy Moquet de Gennevilliers (problèmes d'évacuation, fuites, malfaçon). Certains délais d'interventions sont très longs avec un suivi limité car les entreprises se succèdent sur une même problématique, ne permettant pas une réponse adaptée aux besoins même en terme de sécurité. (une successions des entreprises sans continuité). Autre exemple collège H. Dunant Rueil qui depuis 7 années ne peut pas utiliser son plateau sportif trop dangereux : sol glissant, fissures... Du bricolage à été réalisé en 2023 mais le plateau reste toujours inutilisable et, une expertise en 2025 signale que le plateau est conforme mais la présence de fissures a été constatée. Des accidents sont d'ailleurs fréquents lors des récréations. L'enseignement pratique de la natation pose également des problèmes dans le département, vous n'êtes pas sans savoir que le nombre de noyades cet été a explosé (En 2025, le nombre total de noyades est en augmentation de 14% par rapport à 2024) et l'apprentissage de la natation reste encore en 2025 le parent pauvre dans les collèges : financement sur fonds propres à Gennevilliers, Une ligne de nage pour 60 élèves à Issy, natation dispensée qu'aux non-nageurs car peu de créneaux, pas de natation dans certains établissements car pas de financement de transports.... Aujourd'hui il y a urgence, l'EPS est une discipline d'enseignement qui comporte des programmes et des horaires obligatoires. Les installations sportives sont les « salles de classe » de l'EPS. Le département doit vraiment prendre le sujet au sérieux et remettre en place le groupe de travail sur les installations pour travailler conjointement sur les rénovations, les conceptions..., et ainsi éviter les situations citées précédemment.